

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Français en ce compris didactique de la discipline (Partie V)</b>
<b>Section(s)</b>	<b>- (9 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Français-Morale - Cycle 1 Bloc 3</b>

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Guillaume FRANCOIS	135	Année

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Français - Partie 5</b>	135h	<b>Guillaume FRANCOIS Gaëtan ROUSSELET Jean-Paul VANDENBERGHE</b>

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Français - Partie 5</b> : 60h de théorie, 60h d'exercices/laboratoires, 15h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Français - Partie 5</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Pas de prérequis

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession</li> <li>• Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société</li> <li>• Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover</li> <li>• Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement</li> <li>• Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions</li> </ul>

<b>Acquis d'apprentissage spécifiques</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser de manière critique les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires utiles et nécessaires à l'action pédagogique;</li> <li>• Évaluer et réguler des dispositifs d'enseignement (tant au niveau des contenus que de la méthode);</li> <li>• Faire preuve d'esprit d'équipe et de sens de la collaboration;</li> <li>• Créer de A à Z une activité parascolaire et interdisciplinaire.</li> </ul>

<b>Contenu de l'AA Français - Partie 5</b>

- L'UE se répartit en plusieurs domaines de connaissance :
  - *Approches du texte littéraire 5 (questions de poésie, approches de l'image fixe et mobile).*
  - *Approches du texte de théâtre.*
  - *Questions de didactique de la langue (l'orthographe, la concordance des temps, le discours rapporté...).*
  - *Questions didactiques autour des activités culturelles et artistiques 3.*
- *Chaque domaine de connaissance abordera les connaissances disciplinaires nécessaires au métier d'enseigner et les aspects didactiques qui y sont liés.*

### Méthodes d'enseignement

**Français - Partie 5** : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures

### Supports

**Français - Partie 5** : notes de cours

### Ressources bibliographiques de l'AA Français - Partie 5

DULIBINE, C. & GROSJEAN, B. (2004). Coups de théâtre en classe entière au collège et au lycée. Créteil : scéren-CRDP.

RYNGAERT, J-P (2001). Introduction à l'analyse du théâtre. Paris : Nathan Université.

DUFAYS J.-L. & ROSIER J.-M. (2003) Français. Littérature. Référentiel. 3e/6e secondaire, Bruxelles, De Boeck.

Van Raemdonck D. (2011), Le sens grammatical. Bruxelles, PIE - Peter Lang

GIASSON J. (1997) La Lecture. De la théorie à la pratique. Bruxelles, De Boeck.

cf. Contrat de cours

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français - Partie 5 : Français

#### Méthode d'évaluation de l'AA Français - Partie 5 :

Chaque domaine de connaissance fait l'objet d'une évaluation distincte. Tous les domaines de connaissance doivent être validés pour que l'UE le soit (l'ensemble des enseignants pourra éventuellement valider un domaine de connaissance pour lequel la moyenne n'a pas été obtenue en tenant compte de la moyenne générale, de l'importance des lacunes constatées et du parcours de l'étudiant). Si tous les domaines sont validés, la note résulte de la moyenne pondérée des différentes parties.

Les moyens d'évaluation utilisés sont : examen écrit, examen oral, travaux, évaluation continue.

En cas de non-validation de l'UE, les notes des domaines de connaissance validés seront reportées à la session suivante.

Vu les méthodes actives principalement appliquées dans cette UE, la présence assidue au cours est vivement recommandée.

Les détails et les pondérations sont communiqués dans le contrat de cours.

